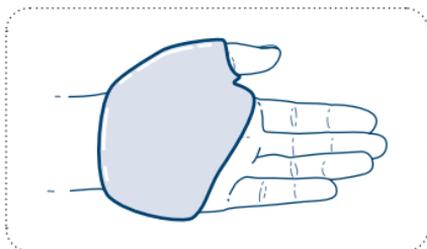


LES DIFFÉRENTES IMMOBILISATIONS

Membre supérieur et épaule

■ Le gantelet



Cet appareil, aussi appelé « plâtre auto-stop », immobilise les os et articulations du carpe et de la colonne du pouce.

Il a comme limites :

- distales :
 - la partie distale de la phalange P1 voire P2 du pouce,
 - le pli palmaire proximal et la couverture de la tête des métacarpiens ;
- proximales :
 - la partie proximale des os du carpe,
 - le poignet doit rester libre.

■ La manchette ou anté-brachio-palmaire (AB)

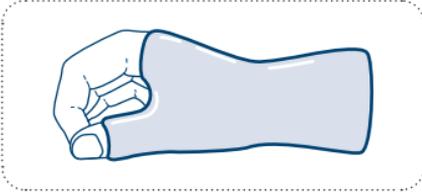
Il s'agit d'un appareil immobilisant les articulations du poignet et des os du carpe.



Il a comme limites :

- distales : le pli palmaire proximal avec la couverture de la tête des métacarpiens ;
- proximales : le pli du coude tout en permettant une flexion à 90°.

■ La manchette type scaphoïde

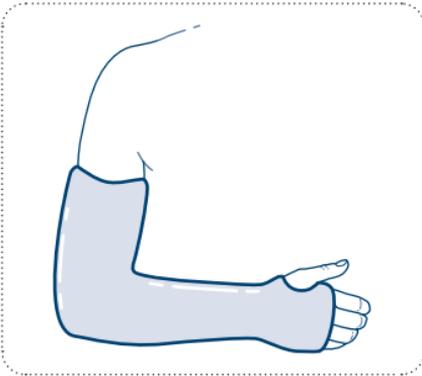


Cet appareil immobilise les os et articulations du carpe, la colonne du pouce ainsi que le poignet.

Il a comme limites :

- distales :
 - la partie distale de P1 du pouce,
 - le pli palmaire proximal et la couverture de la tête des métacarpiens ;
- proximales :
 - le tiers supérieur de l'avant-bras,
 - environ 3 doigts en dessous du pli de flexion du coude.

■ Le brachio-anté-brachio-palmaire (BAB)



Cet appareil immobilise les articulations du poignet et du coude, en stabilisant les deux os de l'avant-bras et une grande partie de l'humérus.

Il a comme limites :

- distales : le pli palmaire proximal avec la couverture de la tête des métacarpiens ;
- proximales : l'extrémité supérieure de l'humérus jusque sous le trochiter, le creux axillaire devant rester dégagé.